



## Mention pour récupérer la tva

Par **elisabetht**, le **27/10/2009** à **11:06**

Bonjour,  
Je suis assujettie à la TVA, mon fournisseur établi en France n'est pas assujetti.  
Est-ce qu'il doit indiquer une mention spéciale sur sa facture pour que je récupère la TVA ?  
Merci d'avance  
Cordialement

Par **xynezia**, le **04/11/2009** à **12:24**

Bonjour,  
s'il n'est pas assujetti à la TVA vous ne pouvez pas la récupérer car il n'y en a pas.  
Il doit mentionner le motif de non assujettissement sur sa facture  
Cordialement